

# les transmissions ciblées

## Contexte

---

Même si les transmissions sont fiables et réalisées quotidiennement au sein des structures de santé, il est nécessaire d'améliorer ces pratiques afin de les rendre conformes aux attendus de l'HAS, sous forme de transmissions ciblées cohérentes. En effet, la loi du 4 mars 2004 positionne les transmissions comme étant une obligation légale et leur qualité comme essentielle à la continuité des soins et la gestion des risques. La procédure de **transmission ciblée** s'appuie sur le recueil des "Données", la formulation des "Actions" mises en oeuvre et la transmission du "Résultat" (ou DAR). Cette démarche s'appuie elle-même sur l'observation et le **raisonnement clinique** du soignant. Les transmissions ciblées favorisent l'accompagnement et la prise en soin des patients, en permettant d'organiser et de simplifier la circulation des informations entre professionnels. Ainsi les transmissions ciblées sont le soutien effectif de la **continuité et la sécurité des soins** entre tous les professionnels. Elles favorisent aussi l'instauration d'un langage commun entre tous les intervenants et donc un développement de compétences collectives d'analyse des situations au service des patients.

## Objectifs

---

- Analyser ses pratiques professionnelles de transmissions en lien avec le raisonnement clinique
- Identifier l'articulation entre raisonnement clinique et transmissions ciblées et situer les transmissions ciblées comme outils pour améliorer la traçabilité, la continuité et la qualité des soins
- Comprendre l'articulation entre les transmissions ciblées et les transmissions orales pour communiquer efficacement
- Evaluer les acquis de la formation et identifier les transferts de connaissances au poste de travail dans le cadre du raisonnement clinique et des transmissions ciblées

## Renseignements complémentaires

---

Nombre de Stagiaires : de 6 à 15 personnes par groupe

Coût Pédagogique : **2500 € par groupe, soit 416.67 € par agent sur une base de 6 participants**

## Programme

---

**Repérer les attentes et les questionnements des participants - Favoriser une dynamique de groupe en formation - Identifier le niveau de connaissances**

**Analyser l'existant des transmissions au sein de l'établissement**

- Comment sont pratiquées les transmissions au sein des établissements ?

- Les points de satisfaction et les points que l'on souhaite améliorer et pourquoi ?

**Analyser sa pratique et Actualiser ses connaissances sur la méthodologie du raisonnement clinique :** A partir de situations concrètes apportées par l'intervenant et/ou par les participants, rappel de la méthodologie du raisonnement clinique pour une approche humaniste de la personne soignée.

**Réactualiser ses connaissances du cadre réglementaire et des recommandations de l'HAS concernant le dossier de soin en lien avec la méthodologie des transmissions ciblées :**

- Rappel du cadre législatif, réglementaire et opérationnel autour du dossier de soins
- Intérêts du dossier patient et du dossier de soins
- Le rôle et la responsabilité des professionnels (AS, IDE, Cadre de Santé) dans la saisies des informations
- L'écriture : essentielle dans la tenue des dossiers de soins
- Les recommandations de l'HAS sur la tenue du dossier de soins et la place des transmissions
- Information sur la notion de "patient traceur"

**S'approprier les outils et la méthodologie des transmissions ciblées pour optimiser leur mise en oeuvre en lien avec le raisonnement clinique**

**Approfondir la mise en oeuvre des transmissions ciblées et de la qualité des différents écrits pour communiquer plus efficacement**

\*\*Clarifier le rôle et les attendus des transmissions ciblées lors des transmissions orales

**Public**

**as, cadre de santé, ide**

**Exercice**

**2018**

**Code de formation**

**AFC 3-15**

**Nature**

**AFC**

**Organisé par**

**IFSO**

**Durée**

**14 heures**

**Typologie**

**Action prioritaire (ex DPC)**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**

**Du 22 mars au 23 mars 2018**

Lieu à définir